

SUJET LANGUE VIVANTE : ESPAGNOL

ÉVALUATION 1 (2^e trimestre de première) Compréhension de l'oral et expression écrite

L'ensemble du sujet porte sur l'**axe 8** du programme : **Territoire et mémoire**.

Il s'organise en deux parties :

- 1- **Compréhension de l'oral**
- 2- **Expression écrite**

Vous disposez tout d'abord de **cinq minutes** pour prendre connaissance de l'**intégralité** du dossier.

Vous allez visionner trois fois le document de la partie 1 (compréhension de l'oral).
Les visionnages seront espacés d'une minute.
Vous pouvez prendre des notes pendant les visionnages.

À l'issue du troisième visionnage, vous organiserez votre temps comme vous le souhaitez pour **rendre compte en français** du document oral et pour traiter le sujet d'expression écrite (partie 2) **en espagnol**

1. Compréhension de l'oral (10 points)

Titre du document : Ciudades españolas Patrimonio de la Humanidad

En rendant compte en français du document, vous montrerez que vous avez compris :

- le thème principal du document ;
- la nature du projet présenté ;
- les objectifs du projet et son caractère innovant;
- la fonction et la portée du document.

2. Expression écrite (10 points)

**Vous traiterez en espagnol l'un des deux sujets suivants au choix.
Répondez en 120 mots au moins.**

Question A

Quiere usted convencer a todos los alumnos del interés de promover el patrimonio cultural arquitectónico. Para ello, decide colaborar con el periódico del instituto y redactar un artículo.

Question B

Explique por qué resulta importante reconocer que «el patrimonio cultural abarca no sólo el patrimonio material sino también el patrimonio natural e inmaterial».